

Vimoutiers

actu.fr du 20 avril 2025

495 mots

Etablissement nouvelle génération à 20 millions d'euros, ce collège de l'Orne sera un bâtiment passif

Le nouveau collège à Vimoutiers (Orne) doit être un établissement modèle du point de vue de la consommation d'énergie.



La pelleteuse est venue à bout de l'ancien bâtiment Segpa en à peine deux jours

C'est une nouvelle étape dans ce chantier à Vimoutiers (Orne) visant à la construction du nouveau collège. Mettant à profit les vacances scolaires de printemps, l'entreprise 4D Démolition, société spécialisée dans la démolition, le désamiantage, le démantèlement et la dépollution, s'attelle depuis lundi 7 avril, à la déconstruction des bâtiments de la section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA), de l'atelier des agents techniques et d'une partie portant sur les locaux du restaurant scolaire.

La phase suivante

« La phase suivante consistera à trier les matériaux de déconstruction, pour extraire le métal, qui sera évacué. À l'inverse, le béton est conservé sur site pour y être réemployé. Après

qui sera évacuée. À l'inverse, le béton est conservé sur site, pour y être réemployé. Après concassage des blocs à un gabarit de granulats conforme, ce sont plus de 10 000 m³ qui permettront à la fois le remblaiement des excavations des anciens vides sanitaires et la confection de la structure de la plateforme de chantier » explique-t-on au Conseil départemental.

C'est un collège nouvelle génération qui se dessine, exemplaire dans sa conception et sa construction

Christophe de Balorre, président du Conseil départemental

« Le Conseil départemental s'est attaché à inscrire cet investissement lourd, près de 20 millions d'euros, au cœur de sa politique de développement durable ».



Vue d'ensemble du futur collège présenté en mai 2023

La grande innovation résidera en la géothermie, avec une batterie de pompes à chaleur permettant de puiser la chaleur du sous-sol pour l'injecter dans le circuit de chauffage du bâtiment

Christophe de Balorre, président du Conseil départemental

Ainsi, « nous allons construire à Vimoutiers, le tout premier bâtiment passif de notre parc, c'est-à-dire qu'il produira autant d'énergie qu'il va en consommer, et à faible empreinte carbone. Les émissions de gaz à effet de serre et les charges de fonctionnement seront réduites, tout en assurant aux usagers un confort renforcé ! ».

Le programme du chantier

Une fois ces bâtiments démolis et le remblaiement réalisé, l'entreprise de travaux publics Colas prendra le relais en mai, pour la préparation de la plateforme et de l'accès de chantier. L'entreprise Elairgie en charge de la climatisation, de la ventilation et du chauffage effectuera sa première intervention de forage pour la pose de sondes géothermiques, courant juin. Le calendrier prévisionnel prévoit également le coulage des fondations du nouveau bâtiment par l'entreprise Sagir, en charge du gros œuvre, fin juillet.

[Démolition d'une ancienne école près de Dieppe : la circulation pourra être perturbée durant le chantier](#)

Première rentrée en 2027

La rentrée scolaire dans le nouveau collège a été portée à septembre 2027. S'ensuivra la déconstruction du bâtiment où sont les salles de classe actuellement prévue « en novembre 2027 ». Quant à la construction des trois logements de fonction et les aménagements paysagers du site, y compris place des Charitons, cet ultime chantier devrait s'étaler de l'automne 2027 à l'automne 2028.